

RCS : TOURS Code greffe : 3701

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de TOURS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1966 B 00162 Numéro SIREN : 664 801 628 Nom ou dénomination : A. NEMERY ET CALMEJANE
--

Ce dépôt a été enregistré le 06/01/2021 sous le numéro de dépôt 380

Désignation de l'entreprise : **S.A.S. NEMERY & CALMEJANE**Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* **12****12**Adresse de l'entreprise **22 Rue Christiaan Huygens****37100 TOURS**Durée de l'exercice précédent* **12****12**

Numéro SIRET*

6 6 4 8 0 1 6 2 8 0 0 0 2 8Néant ☐ *

				Exercice N clos le, N-1		Exercice N-1 clos le, N-2	
				13/08/2020		13/08/2019	
		Brut	Amortissements, provisions	Net	Net		
		1	2	3	4		
Capital souscrit non appelé (I)		AA		CERTIFIÉ SINCÈRE ET VÉRITABLE			
ACTIF IMMOBILISÉ *	Immobilisations incorporelles	AB	AC				
	Frais d'établissement *						
	Frais de développement *	CX	CQ				
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	7 460	371 642	372 652	
	Fonds commercial (1)	AH	AI	75 980	75 980	75 980	
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK				
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM				
	Terrains	AN	AO	500 000	500 000	500 000	
	Constructions	AP	AQ	2 896 048	3 137 725	3 377 708	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	758 442	98 410	169 464	
Immobilisations corporelles	Autres immobilisations corporelles	AT	AU	340 719	14 073	20 114	
	Immobilisations en cours	AV	AW				
	Avances et acomptes	AX	AY			4 490	
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT				
	Autres participations	CU	CV	14 682	14 682	14 682	
	Créances rattachées à des participations	BB	BC				
	Autres titres immobilisés	BD	BE				
	Prêts	BF	BG	162 719	162 719	160 838	
	Autres immobilisations financières*	BH	BI				
	TOTAL (II)	BJ	BK	4 002 668	4 375 231	4 695 927	
ACTIF CIRCULANT	Stocks *	BL	BM	3 046	3 046	1 261	
	Matières premières, approvisionnements						
	En cours de production de biens	BN	BO				
	En cours de production de services	BP	BQ				
	Produits intermédiaires et finis	BR	BS				
	Marchandises	BT	BU	688 005	1 736 347	1 119 731	
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW				
	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	398 727	3 100 639	2 269 438	
	Autres créances (3)	BZ	CA	316 426	316 426	537 632	
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC				
DIVERS	Créances	CD	CE			1 000 000	
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)						
	Disponibilités	CF	CG	5 127 409	5 127 409	2 952 651	
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI	177 272	177 272	1 267 776	
	TOTAL (III)	CJ	CK	1 086 732	10 461 139	9 148 488	
	Frais d'émission d'emprunt à évaluer (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Ecart de conversion actif* (VI)	CN					
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	1A	5 089 400	14 836 370	13 844 415	
Comptes de régularisation							
Revenals : (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP	162 719	(3) Part à plus d'un an :	CR	
Classe de réserve de propriété :		Stocks :			Créances :		
Immobilisations :							

* Des modifications apportées à cette rubrique sont détaillées dans la note 2020.

Mission de présentation - Voir le rapport d'Expert Comptable En Euros.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : S.A.S. NEMERY & CALMEJANE

Néant ☐ *

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :1.....2.0.0.....0.0.0.....)	DA	1 200 000	1 200 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	120 000	120 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	6 717 001	6 612 109
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG		
	Report à nouveau	DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	27 233	104 891
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK	35 506	46 028
	TOTAL (I)	DL	8 099 739	8 083 029
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	5 506	17 773
	Provisions pour charges	DQ	412 301	416 738
	TOTAL (III)	DR	417 807	434 511
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	5 536 396	3 784 435
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV		304
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	268 954	986 586
	Dettes fiscales et sociales	DY	353 502	439 005
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	159 972	116 545
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	6 318 824	5 326 874
	Ecarts de conversion passif * (V)	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	14 836 370	13 844 415
RENVIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
	{ Ecart de réévaluation libre	1D		
	{ Réserve de réévaluation (1976)	1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	1F		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	3 233 057	2 023 738
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : S.A.S. NEMERY & CALMETJANE

Néant ☐ *

		Exercice N				Exercice (N-1)	
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	8 644 696	FB	78 233	FC	8 722 929
	Production vendue	FD		FE		FF	
		FG	21 268	FH	1 779	FI	23 047
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	8 665 964	FK	80 012	FL	8 745 976
	Production stockée*					FM	
	Production immobilisée*					FN	
	Subventions d'exploitation					FO	4 722
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP	53 883
	Autres produits (1) (11)					FQ	2 858
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	8 802 717
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	3 827 267
	Variation de stock (marchandises)*					FT	(853 783)
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	88 960
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	(1 785)
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	2 494 891
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	169 914
	Salaires et traitements*					FY	1 790 621
	Charges sociales (10)					FZ	424 308
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements*			GA	378 621
			- dotations aux provisions			GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*				GC	454 061
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	5 506
	Autres charges (12)					GE	4 108
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	8 782 688
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GG	20 029
	Bénéfices ou pertes en taxes	Bénéfice attribué ou perte transférée*		(III)		GH	
		Perte supportée ou bénéfice transféré*		(IV)		GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	5 386
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	
	Différences positives de change					GN	70
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO	
	Total des produits financiers (V)					GP	5 456
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	64 162
	Différences négatives de change					GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT	
	Total des charges financières (VI)					GU	64 162
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(58 706)
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	(38 677)

4 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFIP N° 2053 2020

Page 44

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : S.A.S. NEMERY & CALMEJANE

Néant ☐ *

		Exercice N		Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	60 463	16 711	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB			
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	14 960	15 545	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	75 423	32 256	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE			
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF			
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG		10 501	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH		10 501	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	75 423	21 755	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	9 513	14 123	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	8 883 596	10 934 986	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	8 856 363	10 830 095	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	27 233	104 891	
(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO			
(2)	Dont { produits de locations immobilières	HY			
	{ produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG			
(3)	Dont { - Crédit bail mobilier *	HP			
	{ - Crédit bail immobilier	HQ			
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH			
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	70	75	
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK			
6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX			
6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	HC			
	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	HD			
(9)	Dont transferts de charges	A1	36 110	39 805	
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSO/NCROS) A5	A2			
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3			
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	855	846	
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9				
	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8 dont cotisations Madelin A7				
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)		Exercice N		Exercice N-1	
		Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels	
Cf état annexe				75 423	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N		Exercice N-1	
		Charges antérieures		Produits antérieurs	

Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2012

ANNEXE

SOMMAIRE

Faits caractéristiques de l'exercice	page	
Evènements significatifs postérieurs à la clôture	30	
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	31	
Principes et conventions générales	31	
Dérogations		NA
Permanence ou changement de méthodes	32	
Informations générales complémentaires		NA
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN		
Etat des immobilisations	32	
Etat des amortissements	33	
Etat des provisions	33	
Etat des échéances des créances et des dettes	34	
Composition du capital social	34	
Provision spéciale de réévaluation (1976)		NA
Frais d'établissement		NA
Frais de recherche appliquée et de développement		NA
Fonds commercial	34	
Autres immobilisations incorporelles	35	
Evaluation des immobilisations corporelles	35	
Evaluation des amortissements		NS
Titres immobilisés	35	
Créances immobilisées		NA
Evaluation des matières et marchandises	35	
Evaluations des produits et en cours		NA
Dépréciation des stocks et en cours	35	
Opérations à long terme		NA
Produits nets partiels sur travaux en cours		NA
Différence d'évaluation sur éléments fongibles		NA
Evaluation des créances et des dettes	35	
Dépréciation des créances	36	
Avances ou crédits alloués aux dirigeants		NA
Obligations convertibles ou échangeables		NA
Evaluation des valeurs mobilières de placement		NA
Dépréciation des valeurs mobilières de placement		NA
Différence d'évaluation sur les titres		NA
Disponibilités en Euros	36	
Disponibilités en devises		NS
Produits à recevoir	36	
Détail des produits à recevoir		NA
Charges à payer	36	
Charges et produits constatés d'avance	36	
Charges à répartir sur plusieurs exercices		NA
Primes de remboursement des obligations		NA

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

SOMMAIRE

Ecart de conversion sur opérations en devises	page	NA
Eléments relevant de plusieurs postes du bilan	37	
Subventions d'équipement		NA
Variation des capitaux propres		NS

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT

Ventilation du chiffre d'affaires		NS
Rémunération des dirigeants		NA
Ventilation de l'effectif moyen		NS
Charges et produits financiers concernant les entr. liées		NS
Ventilation de l'impôt sur les bénéfices		NS
Résultat hors évaluation fiscale dérogatoire		NS
Valorisation des contributions volontaires		NA
Honoraires des commissaires aux comptes	37	NA

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

Dettes garanties par des sûretés réelles	37	
Montant des engagements financiers		NA
Informations en matière de crédit bail		NA
Engagement en matière de pensions et retraites	37	
Accroissement ou allègement de charges fiscales futures		NA
Identité des sociétés mères consolidant les comptes		NA
Liste des filiales et participations		NA
Liste des filiales et participations (modèle simplifié)	38	

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Opérations faites en commun		NA
Produits et charges exceptionnels		NS
Transferts de charges		NA
Frais accessoires d'achat		NA
Valeurs mobilières		NA
Produits et charges sur exercices antérieurs		NA
Participation des salariés		NA

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/09/2019 au 31/08/2020

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 14 836 369.78 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 8 745 976.11 Euros et dégageant un bénéfice de 27 232.81 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/09/2019 au 31/08/2020.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

L'annexe doit comporter toutes les informations d'importance significative sur la situation patrimoniale et financière et sur le résultat de l'entreprise.

Le seuil de signification pour juger de l'importance significative est avant tout le fruit d'une appréciation subjective et ne saurait être ramenée à une dimension exclusivement quantitative.

- Les éléments significatifs suivants sont à signaler :

1/Contrôle fiscal

La société a fait l'objet d'un contrôle fiscal au cours de l'exercice précédent.

L'administration fiscale n'avait retenu qu'un seul chef de redressement sur la provision des stocks. Elle considérait que les stocks étaient "trop" provisionnés entraînant un rappel d'impôt société de 193.917 euros, qui n'était qu'un décalage de trésorerie, et de 16.677 euros d'intérêts de retard.

En date du 26 septembre 2019, la société avait rejeté l'intégralité de la proposition de redressement qui apparaissait non fondée.

Au jour de la rédaction de la présente annexe, la procédure est toujours en cours.

Aucune provision n'a été effectuée pour ce litige.

2/Coronavirus

Information relative aux traitements comptables induits par l'épidémie de Coronavirus

Conformément aux dispositions du Plan Comptable Général, les comptes annuels de l'entité au 31/08/2020 ont été arrêtés avec la prise en compte de l'épidémie de coronavirus.

L'Organisation Mondiale de la Santé a déclaré l'état d'urgence sanitaire le 30 janvier 2020, et le Gouvernement Français a édicté des dispositions strictes de confinement à compter du 17 mars 2020 à l'échelle du territoire national.

Cette crise sanitaire et les mesures prises par le Gouvernement pour enrayer l'épidémie ont eu un impact sur l'activité de la société. En effet, l'activité a sensiblement diminué et la société a eu recours au chômage partiel pendant plusieurs semaines.

ANNEXE

Exercice du 01/09/2019 au 31/08/2020

Outre l'impact sur le chiffre d'affaires, cette crise a eu un impact sur la provision des comptes clients directement impactés et sur la provision des stocks de marchandises devenues quasi obsolètes.

Elle a eu recours au PGE (Prêt garanti par l'Etat) pour un montant de 2.000.000 euros

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

L'état d'urgence sanitaire a été réinstauré le 17 octobre 2020 en France face à la reprise de l'épidémie Covid 19. Les comptes annuels de l'entité au 31/08/2020 ont été arrêtés sans aucun ajustement lié à cette reprise.

Les nouvelles mesures prises par le Gouvernement auront un impact sur l'activité de la société.

Cet impact ne peut être chiffré à ce stade ; il dépendra de multiples facteurs, et notamment de la durée de l'épidémie, des mesures de prévention et d'accompagnement décidées par le gouvernement, ou encore des conditions d'éligibilité des salariés au chômage partiel.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable

ANNEXE

Exercice du 01/09/2019 au 31/08/2020

général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles			
TOTAL	453 791		1 290
Terrains	500 000		
Constructions sur sol propre	4 042 700		
Installations générales agencements aménagements des constructions	1 973 885		17 188
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	822 161		35 970
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	363 231		6 085
Avances et acomptes	4 490		
TOTAL	7 706 467		59 243
Autres participations	14 682		
Prêts, autres immobilisations financières	160 838		9 213
TOTAL	175 520		9 213
TOTAL GENERAL	8 335 778		69 746

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles			455 081	455 081
TOTAL				
Terrains			500 000	500 000
Constructions sur sol propre			4 042 700	4 042 700
Installations générales agencements aménagements constr.			1 991 073	1 991 073
Installations techniques, Matériel et outillage industriel		1 280	856 851	856 851
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		14 524	354 793	354 793
Avances et acomptes		4 490		
TOTAL		20 293	7 745 417	7 745 417
Autres participations			14 682	14 682
Prêts, autres immobilisations financières		7 332	162 719	162 719
TOTAL		7 332	177 401	177 401
TOTAL GENERAL		27 625	8 377 899	8 377 899

ANNEXE

Exercice du 01/09/2019 au 31/08/2020

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	5 159	2 300		7 460
Constructions sur sol propre	790 279	225 251		1 015 530
Installations générales agencements aménagements constr.	1 848 598	31 919		1 880 517
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	652 697	107 024	1 280	758 442
Matériel de bureau et informatique. Mobilier	343 117	12 126	14 524	340 719
TOTAL	3 634 691	376 321	15 804	3 995 208
TOTAL GENERAL	3 639 851	378 621	15 804	4 002 668

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	2 300				
Constructions sur sol propre	225 251				
Instal.générales agenc.aménag.constr.	31 919				10 523
Instal.techniques matériel outillage indus.	12 926	94 098			
Matériel de bureau informatique mobilier	7 353	4 773			
TOTAL	277 450	98 871			10 523
TOTAL GENERAL	279 750	98 871			10 523

Etat des provisions

Provisions réglementées	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Amortissements dérogatoires	46 028		10 523		35 506
TOTAL	46 028		10 523		35 506

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Litiges	17 773	5 506	17 773		5 506
Pensions et obligations similaires	416 738		4 437		412 301
TOTAL	434 511	5 506	22 210		417 807

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur stocks et en cours	450 839	237 167			688 005
Sur comptes clients	181 833	216 894			398 727
TOTAL	632 672	454 061			1 086 732
TOTAL GENERAL	1 113 211	459 567	32 733		1 540 045
Dont dotations et reprises d'exploitation exceptionnelles		459 566	17 773 14 960		

ANNEXE

Exercice du 01/09/2019 au 31/08/2020

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Prêts	162 719	162 719	
Clients douteux ou litigieux	549 308	549 308	
Autres créances clients	2 950 058	2 950 058	
Personnel et comptes rattachés	911	911	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	118 102	118 102	
Impôts sur les bénéfices	7 731	7 731	
Taxe sur la valeur ajoutée	50 181	50 181	
Divers état et autres collectivités publiques	2 855	2 855	
Groupe et associés	67 737	67 737	
Débiteurs divers	68 909	68 909	
Charges constatées d'avance	177 272	177 272	
TOTAL	4 155 783	4 155 783	
Montant des prêts accordés en cours d'exercice	1 881		

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	2 026 212	2 026 212		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	3 510 183	424 417	1 784 254	1 301 512
Fournisseurs et comptes rattachés	268 954	268 954		
Personnel et comptes rattachés	157 134	157 134		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	129 326	129 326		
Taxe sur la valeur ajoutée	2 246	2 246		
Autres impôts taxes et assimilés	64 797	64 797		
Autres dettes	159 972	159 972		
TOTAL	6 318 823	3 233 057	1 784 254	1 301 512
Emprunts remboursés en cours d'exercice	270 713			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Actions	20.0000	60 000			60 000

Fonds commercial

(Code du Commerce Art. R 123-186; PCG Art. 831-2/10)

Nature	Montant des éléments				Montant de la dépréciation
	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	Global	
fonds de commerce		60 980		60 980	
fonds de commerce	15 000			15 000	
Total	15 000	60 980		75 980	

Création du fonds de commerce à la constitution de la société le 20.04.1934.

Le fonds a été évalué à 400.000 francs soit 60.980 euros, lors de la dernière réévaluation légale le 20.09.1979.

Le fonds de la société Soca a été acquis le 31.08.2003 pour un montant de 15.000 euros.

ANNEXE

Exercice du 01/09/2019 au 31/08/2020

Autres immobilisations incorporelles

(Code du Commerce Art. R 123-186)

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Les avantages économiques futur attendus de l'utilisation des immobilisations incorporelles permettent à ce jour de justifier les valeurs retenues.

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.

Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Evaluation des matières et marchandises

(PCG Art. 831-2)

Les marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition selon la méthode du coût d'achat moyen pondéré.

Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stoks.

Dépréciation des stocks

(PCG 831-2/3.2 et 831-2/6)

Les stocks et en cours ont, le cas échéant, été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice.

Cette provision est calculée en fonction des ventes réalisées par rapport au stock.

Cette méthode de calcul avait été remise en cause l'an passé par l'administration fiscale.(voir première page de la présente annexe)

La méthode n'a pas été modifiée et le mutisme de l'administration fiscale ainsi que l'évolution de la crise sanitaire confortent la fiabilité de cette méthode.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

ANNEXE

Exercice du 01/09/2019 au 31/08/2020

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	3 893
Autres créances	145 737
Disponibilités	1 337
Total	150 966

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	26 212
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	115 677
Dettes fiscales et sociales	228 187
Autres dettes	136 169
Total	506 246

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	177 272
Total	177 272

ANNEXE

Exercice du 01/09/2019 au 31/08/2020

Eléments relevant de plusieurs postes au bilan

(Code du Commerce Art. R 123-181)

Postes du bilan	Montant concernant les entreprises		Montant des dettes ou créances représentées par un effet de commerce
	liées	avec lesquelles la société a un lien de participation	
Participations	10 000		
Créances clients et comptes rattachés	3 208		
Autres créances	72 516		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	98 483		

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 10.754 euros, décomposés de la manière suivante :

- honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes : 10.754 euros
- honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services entrant dans les diligences directement liées à la mission de contrôle légal des comptes, telles qu'elles sont définies par les normes d'exercice professionnel mentionnées au II de l'article L. 822-11 : 0 euros

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Dettes garanties par des sûretés réelles

(PCG Art. 531-2/9)

	Montant garanti
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	3 155 398
Total	3 155 398

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 531-2/9, Art. 832-13)

Les indemnités de fin de carrière du personnel, y compris les vrp exclusifs, sont couvertes par une assurance. Le passif social au 31 décembre 2018, calculée par cette dernière, a été évalué à 166.519 euros. Le fonds constitué pour y faire face s'élève au 31 août 2020 à 165.732 euros. Aucun versement n'a été effectué au cours du présent exercice.

Quant aux indemnités de fin de carrière des vrp multicartes, elles ont été calculées en retenant la moyenne des commissions versées des deux dernières années et ont fait l'objet d'une reprise de provision de 4.437 euros sur l'exercice diminuant ainsi la provision globale qui s'élève à 412.301 euros au 31 août 2020.

ANNEXE

Exercice du 01/09/2019 au 31/08/2020

Liste des filiales et participations

(Code du Commerce Art. L 233-15; PCG Art. 832-6, 833-6 et 841-6)

Filiales et participations	Capitaux propres	Quote part du capital détenue en pourcentage	Résultat du dernier exercice clos
A. Renseignements détaillés sur les filiales et participations			
- Filiales (+50% du capital détenu)			
- NEMERY PORTUGAL	15 602	100.00	12 877
B. Renseignements globaux sur les autres filiales et participations			

Le 05/11/2020
SA SOFIDEN Président

A. NEMERY ET CALMEJANE
Société par actions simplifiée au capital de 1.200.000 Euros
Siège social : TOURS (37100)
22 à 26 Rue Christiaan Huygens
664 801 628 RCS TOURS
SIRET 664 801 628 00028

**PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT PROPOSEE A
L'ASSEMBLEE GENERALE DU 21 DECEMBRE 2020**

CINQUIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice net comptable de l'exercice écoulé clos le 31 août 2020 qui s'élève à 27.232,81 Euros au poste « réserves statutaires ».

RESOLUTION VOTEE

CINQUIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice net comptable de l'exercice écoulé clos le 31 août 2020 qui s'élève à 27.232,81 Euros au poste « réserves statutaires ».

COPIE CONFORME



RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS**Exercice clos le 31 aout 2020**

Aux associés,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société NEMERY et CALMEJANE relatifs à l'exercice clos le 31 aout 2020 tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le président le 5 novembre 2020 dans un contexte évolutif de crise sanitaire lié à l'épidémie de COVID-9.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société NEMERY et CALMEJANE à la fin de cet exercice.

OBSERVATION

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le paragraphe faits caractéristiques de l'exercice de l'annexe des comptes annuels exposant les difficultés relatives à l'épidémie de COVID-19 ainsi que les dispositifs mis en place pour y faire face.

FONDEMENT DE L'OPINION***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 01 septembre 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VERIFICATION DES DOCUMENTS ADRESSES AUX ASSOCIES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

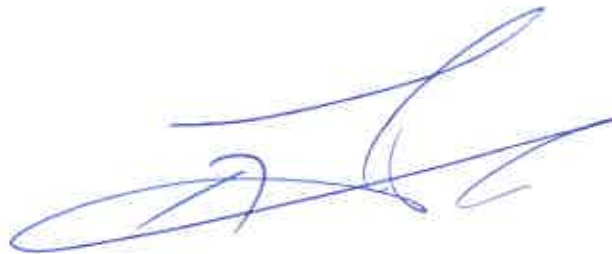
- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à LE HAVRE, le 07 décembre 2020

TGS FRANCE AUDIT

RICHARD PERROT
Commissaire aux Comptes



BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2020 (1)			Exercice N-1 31/12/2019 (2)		Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%	
ACTIF IMMOBILISÉ	Capital souscrit non appelé (I)							
	Immobilisations incorporelles							
	Frais d'établissement							
	Frais de développement							
	Concessions, brevets et droits similaires	379 101.29	7 459.59	371 641.70	372 651.81	1 010.11	0.27	
	Fonds commercial (1)	75 979.61		75 979.61	75 979.61			
	Autres immobilisations incorporelles							
	Avances et acomptes							
	Immobilisations corporelles							
	Terrains	500 000.00		500 000.00	500 000.00			
	Constructions	6 033 773.01	2 896 047.69	3 137 725.32	3 377 707.64	239 982.32	7.10	
	Installations techniques, matériel et outillage	856 851.33	758 441.58	98 409.75	169 464.05	71 054.30	41.93	
	Autres immobilisations corporelles	354 792.50	340 719.18	14 073.32	20 114.31	6 040.99	30.03	
	Immobilisations en cours							
	Avances et acomptes				4 489.59	4 489.59	100.00	
	Immobilisations financières (2)							
	Participations mises en équivalence							
	Autres participations	14 682.11		14 682.11	14 682.11			
	Créances rattachées à des participations							
Autres titres immobilisés								
Prêts	162 719.16		162 719.16	160 838.16	1 881.00	1.17		
Autres immobilisations financières								
Total II		8 378 395.21	3 002 668.01	5 375 727.20	5 655 907.38	280 546.21	5.33	
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours							
	Matières premières, approvisionnements	3 045.80		3 045.80	1 260.66	1 785.14	141.60	
	En-cours de production de biens							
	En-cours de production de services							
	Produits intermédiaires et finis							
	Marchandises	2 424 352.13	688 005.35	1 736 346.78	1 119 731.07	616 615.71	55.07	
	Avances et acomptes versés sur commandes							
	Créances (3)							
	Clients et comptes rattachés	3 499 365.99	398 727.06	3 100 638.93	2 269 437.50	831 201.43	36.63	
	Autres créances	316 426.11		316 426.11	537 632.13	221 206.02	41.14	
	Capital souscrit - appelé, non versé							
	Valeurs mobilières de placement				1 000 000.00	1 000 000.00	100.00	
	Disponibilités	5 127 409.03		5 127 409.03	2 952 650.81	2 174 758.22	73.65	
Charges constatées d'avance (3)	177 272.16		177 272.16	1 267 775.62	1 090 503.46	86.02		
Total III		11 547 871.28	1 086 752.41	10 461 118.87	9 148 487.79	1 312 631.02	14.35	
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)							
	Primes de remboursement des obligations (V)							
	Ecart de conversion actif (VI)							
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	19 926 266.49	5 089 420.45	14 836 846.04	13 804 395.17	993 954.71	7.13	

VISA POUR AUTHENTIFICATION

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

162 719.16

COMMISSAIRES AUX COMPTES

Mission de présentation - Voir le rapport d'Expert Comptable

Cabinet BAZIN

000001

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/08/2020 12	Exercice N-1 31/08/2019 12	Ecart N/N-1	
				Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 1 200 000) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	1 200 000.00	1 200 000.00		
	Réserves				
	Réserve légale	120 000.00	120 000.00		
	Réserves statutaires ou contractuelles	6 717 000.86	6 612 109.44	104 891.42	1.59
	Réserves réglementées				
	Autres réserves				
	Report à nouveau				
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	37 232.81	104 891.42	77 658.61	1.24
	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées	35 505.59	46 028.49	10 522.90	22.86
	Total I	1 243 738.46	1 389 329.95	145 591.49	9.12
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques	5 505.55	17 773.27	12 267.72	69.02
	Provisions pour charges	412 301.00	416 738.00	4 437.00	1.06
	Total III	417 806.55	434 511.27	16 704.72	3.89
DETTES (I)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	5 535 886.45	3 783 395.15	1 752 491.30	46.32
	Concours bancaires courants	509.18	1 040.00	530.82	51.04
	Emprunts et dettes financières diverses		303.52	303.52	100.00
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	268 954.00	986 585.90	717 631.90	72.74
	Dettes fiscales et sociales	353 502.40	439 004.90	85 502.50	19.48
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes	159 971.94	116 544.98	43 426.96	37.26
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)				
	Total IV	6 318 823.97	5 326 874.45	991 949.52	15.62
	Ecart de conversion passif (V)				
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)		14 836 369.98	13 844 115.07	992 254.91	7.17

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

3 233 057.34 2 023 737.65

VISA POUR AUTHENTIFICATION

COMMISSAIRES AUX COMPTES

Mission de présentation - Voir le rapport d'Expert Comptable

Cabinet BAZIN

000002

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/08/2020 12			Exercice N-1 31/08/2019 12	Exercice N-1 N-1	
	Francs	Exposition	Total		Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises	8 644 696.03	78 233.00	8 722 929.03	10 798 325.19	2 075 396.16	19.22
Production vendue de biens						
Production vendue de services	21 268.08	1 779.00	23 047.08	41 848.72	18 801.64	44.93
Chiffre d'affaires NET						
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation				4 722.23	4 722.23	100.00
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			53 882.91	51 670.98	2 211.93	4.28
Autres produits			2 858.05	46.33	2 811.72	NS
Total des Produits d'exploitation (I)						
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises			3 827 266.97	3 920 756.28	93 489.31	2.38
Variation de stock (marchandises)			853 782.56	52 773.59	801 008.97	NS
Achats de matières premières et autres approvisionnements			88 959.93	118 515.88	29 555.95	24.94
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)			1 785.14	4 421.07	6 206.21	140.38
Autres achats et charges externes *			2 494 890.97	3 315 817.93	820 926.96	24.76
Impôts, taxes et versements assimilés			169 914.29	175 854.42	5 940.13	3.38
Salaires et traitements			1 790 620.89	2 098 571.35	307 950.46	14.67
Charges sociales			424 307.58	709 794.36	285 486.78	40.22
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			378 620.84	383 803.22	5 182.38	1.35
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			454 060.63	20 348.18	433 712.45	NS
Dotations aux provisions			5 505.55	17 773.27	12 267.72	69.02
Autres charges			4 107.93	21 662.57	17 554.64	81.04
Total des Charges d'exploitation (II)						
I - Résultat d'exploitation (I-II)						
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

VISA POUR AUTHENTIFICATION
COMMISSAIRES AUX COMPTES

Mission de présentation - Voir le rapport d'Expert Comptable

Cabinet BAZIN

000003

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/08/2020 12	Exercice N-1 31/08/2019 12	Ecart N / N-1 Euros %	
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)	5 385.56	6 041.99	656.43	10.86
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change	70.00	75.00	5.00	6.67
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	5 455.56	6 116.99	661.43	10.67
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	64 161.95	70 925.59	6 763.64	9.54
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	64 161.95	70 925.59	6 763.64	9.54
2. Résultat financier (V-VI)	58 703.61	64 809.40	6 105.79	9.42
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	38 471.20	47 254.90	8 783.70	18.57
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	60 463.11	16 710.68	43 752.43	261.82
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges	14 959.90	15 545.01	585.11	3.76
Total VII	75 423.01	32 255.69	43 167.32	133.62
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion				
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		10 501.18	10 501.18	100.00
Total VIII		10 501.18	10 501.18	100.00
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	75 423.01	21 754.51	53 668.50	246.79
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	9 513.00	14 123.00	4 610.00	32.64
Total des produits (I+III+V+VII)	8 980 595.64	10 434 906.13	1 454 310.49	16.76
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	9 854 362.83	10 490 094.71	 67 789.07	 0.64
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	 926 232.81	 944 811.42	 18 578.61	 1.97

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier

: Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

Mission de présentation - Voir le rapport d'Expert Comptable

VISA POUR AUTHENTIFICATION

COMMISSAIRES AUX COMPTES

70.00 75.00

Cabinet BAZIN

000004

ANNEXE

Exercice du 01/09/2019 au 31/08/2020

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 14 836 369.78 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 8 745 976.11 Euros et dégageant un bénéfice de 27 232.81 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/09/2019 au 31/08/2020.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

L'annexe doit comporter toutes les informations d'importance significative sur la situation patrimoniale et financière et sur le résultat de l'entreprise.

Le seuil de signification pour juger de l'importance significative est avant tout le fruit d'une appréciation subjective et ne saurait être ramenée à une dimension exclusivement quantitative.

- Les éléments significatifs suivants sont à signaler :

1/Contrôle fiscal

La société a fait l'objet d'un contrôle fiscal au cours de l'exercice précédent.

L'administration fiscale n'avait retenu qu'un seul chef de redressement sur la provision des stocks. Elle considérait que les stocks étaient "trop" provisionnés entraînant un rappel d'impôt société de 193.917 euros, qui n'était qu'un décalage de trésorerie, et de 16.677 euros d'intérêts de retard.

En date du 26 septembre 2019, la société avait rejeté l'intégralité de la proposition de redressement qui apparaissait non fondée.

Au jour de la rédaction de la présente annexe, la procédure est toujours en cours.

Aucune provision n'a été effectuée pour ce litige.

2/Coronavirus

Information relative aux traitements comptables induits par l'épidémie de Coronavirus

Conformément aux dispositions du Plan Comptable Général, les comptes annuels de l'entité au 31/08/2020 ont été arrêtés avec la prise en compte de l'épidémie de coronavirus.

L'Organisation Mondiale de la Santé a déclaré l'état d'urgence sanitaire le 30 janvier 2020, et le Gouvernement Français a édicté des dispositions strictes de confinement à compter du 17 mars 2020 à l'échelle du territoire national.

Cette crise sanitaire et les mesures prises par le Gouvernement pour enrayer l'épidémie ont eu un impact sur l'activité de la société. En effet, l'activité a sensiblement diminué et la société a eu recours au chômage partiel pendant plusieurs semaines.

ANNEXE

Exercice du 01/09/2019 au 31/08/2020

Outre l'impact sur le chiffre d'affaires, cette crise a eu un impact sur la provision des comptes clients directement impactés et sur la provision des stocks de marchandises devenues quasi obsolètes.

Elle a eu recours au PGE (Prêt garanti par l'Etat) pour un montant de 2.000.000 euros

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

L'état d'urgence sanitaire a été réinstauré le 17 octobre 2020 en France face à la reprise de l'épidémie Covid 19. Les comptes annuels de l'entité au 31/08/2020 ont été arrêtés sans aucun ajustement lié à cette reprise.

Les nouvelles mesures prises par le Gouvernement auront un impact sur l'activité de la société.

Cet impact ne peut être chiffré à ce stade ; il dépendra de multiples facteurs, et notamment de la durée de l'épidémie, des mesures de prévention et d'accompagnement décidées par le gouvernement, ou encore des conditions d'éligibilité des salariés au chômage partiel.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable

VISA POUR AUTHENTIFICATION

COMMISSAIRES AUX COMPTES

Mission de présentation - Voir le rapport d'Expert Comptable

Cabinet BAZIN

000006

ANNEXE

Exercice du 01/09/2019 au 31/08/2020

général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	453 791		1 290
TOTAL			
Terrains	500 000		
Constructions sur sol propre	4 042 700		
Installations générales agencements aménagements des constructions	1 973 885		17 188
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	822 161		35 970
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	363 231		6 085
Avances et acomptes	4 490		
TOTAL	7 706 467		59 243
Autres participations	14 682		
Prêts, autres immobilisations financières	160 838		9 213
TOTAL	175 520		9 213
TOTAL GENERAL	8 335 778		69 746

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles			455 081	455 081
TOTAL				
Terrains			500 000	500 000
Constructions sur sol propre			4 042 700	4 042 700
Installations générales agencements aménagements constr.			1 991 073	1 991 073
Installations techniques, Matériel et outillage industriel		1 280	856 851	856 851
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		14 524	354 793	354 793
Avances et acomptes		4 490		
TOTAL		20 293	7 745 417	7 745 417
Autres participations			14 682	14 682
Prêts, autres immobilisations financières		7 332	162 719	162 719
TOTAL		7 332	177 401	177 401
TOTAL GENERAL		27 625	8 377 899	8 377 899

VISA POUR AUTHENTIFICATION

COMMISSAIRES AUX COMPTES

Mission de présentation - Voir le rapport d'Expert Comptable

Cabinet BAZIN

000007

ANNEXE

Exercice du 01/09/2019 au 31/08/2020

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	5 159	2 300		7 460
Constructions sur sol propre	790 279	225 251		1 015 530
Installations générales agencements aménagements constr.	1 848 598	31 919		1 880 517
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	652 697	107 024	1 280	758 442
Matériel de bureau et informatique. Mobilier	343 117	12 126	14 524	340 719
TOTAL	3 634 691	376 321	15 804	3 995 208
TOTAL GENERAL	3 639 851	378 621	15 804	4 002 668

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	2 300				
Constructions sur sol propre	225 251				
Instal.générales agenc.aménag.constr.	31 919				10 523
Instal.techniques matériel outillage indus.	12 926	94 098			
Matériel de bureau informatique mobilier	7 353	4 773			
TOTAL	277 450	98 871			10 523
TOTAL GENERAL	279 750	98 871			10 523

Etat des provisions

Provisions réglementées	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Amortissements dérogatoires	46 028		10 523		35 506
TOTAL	46 028		10 523		35 506

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Litiges	17 773	5 506	17 773		5 506
Pensions et obligations similaires	416 738		4 437		412 301
TOTAL	434 511	5 506	22 210		417 807

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur stocks et en cours	450 839	237 167			688 005
Sur comptes clients	181 833	216 894			398 727
TOTAL	632 672	454 061			1 086 732
TOTAL GENERAL	1 113 211	459 567	32 733		1 540 045
Dont dotations et reprises d'exploitation exceptionnelles		459 566	17 773 14 960		

VISA POUR AUTHENTIFICATION

COMMISSAIRES AUX COMPTES

Mission de présentation - Voir le rapport d'Expert Comptable

Cabinet BAZIN

000008

ANNEXE

Exercice du 01/09/2019 au 31/08/2020

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Prêts	162 719	162 719	
Clients douteux ou litigieux	549 308	549 308	
Autres créances clients	2 950 058	2 950 058	
Personnel et comptes rattachés	911	911	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	118 102	118 102	
Impôts sur les bénéfices	7 731	7 731	
Taxe sur la valeur ajoutée	50 181	50 181	
Divers état et autres collectivités publiques	2 855	2 855	
Groupe et associés	67 737	67 737	
Débiteurs divers	68 909	68 909	
Charges constatées d'avance	177 272	177 272	
TOTAL	4 155 783	4 155 783	
Montant des prêts accordés en cours d'exercice	1 881		

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	2 026 212	2 026 212		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	3 510 183	424 417	1 784 254	1 301 512
Fournisseurs et comptes rattachés	268 954	268 954		
Personnel et comptes rattachés	157 134	157 134		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	129 326	129 326		
Taxe sur la valeur ajoutée	2 246	2 246		
Autres impôts taxes et assimilés	64 797	64 797		
Autres dettes	159 972	159 972		
TOTAL	6 318 823	3 233 057	1 784 254	1 301 512
Emprunts remboursés en cours d'exercice	270 713			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Actions	20.0000	60 000			60 000

Fonds commercial

(Code du Commerce Art. R 123-186; PCG Art. 831-2/10)

Nature	Montant des éléments				Montant de la dépréciation
	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	Global	
fonds de commerce		60 980		60 980	
fonds de commerce	15 000			15 000	
Total	15 000	60 980		75 980	

Création du fonds de commerce à la constitution de la société le 20.04.1934.

Le fonds a été évalué à 400.000 francs soit 60.980 euros, lors de la dernière réévaluation légale le 20.09.1979.

Le fonds de la société Soca a été acquis le 31.08.2003 pour un montant de 15.000 euros.

VISA POUR AUTHENTIFICATION

COMMISSAIRES AUX COMPTES

Mission de présentation - Voir le rapport d'Expert Comptable

Cabinet BAZIN

000009

ANNEXE

Exercice du 01/09/2019 au 31/08/2020

Autres immobilisations incorporelles

(Code du Commerce Art. R 123-186)

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Les avantages économiques futur attendus de l'utilisation des immobilisations incorporelles permettent à ce jour de justifier les valeurs retenues.

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.

Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Evaluation des matières et marchandises

(PCG Art. 831-2)

Les marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition selon la méthode du coût d'achat moyen pondéré.

Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks.

Dépréciation des stocks

(PCG 831-2/3.2 et 831-2/6)

Les stocks et en cours ont, le cas échéant, été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice.

Cette provision est calculée en fonction des ventes réalisées par rapport au stock.

Cette méthode de calcul avait été remise en cause l'an passé par l'administration fiscale.(voir première page de la présente annexe)

La méthode n'a pas été modifiée et le mutisme de l'administration fiscale ainsi que l'évolution de la crise sanitaire confortent la fiabilité de cette méthode.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

ANNEXE

Exercice du 01/09/2019 au 31/08/2020

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	3 893
Autres créances	145 737
Disponibilités	1 337
Total	150 966

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	26 212
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	115 677
Dettes fiscales et sociales	228 187
Autres dettes	136 169
Total	506 246

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	177 272
Total	177 272

ANNEXE

Exercice du 01/09/2019 au 31/08/2020

Eléments relevant de plusieurs postes au bilan

(Code du Commerce Art. R 123-181)

Postes du bilan	Montant concernant les entreprises		Montant des dettes ou créances représentées par un effet de commerce
	liées	avec lesquelles la société a un lien de participation	
Participations	10 000		
Créances clients et comptes rattachés	3 208		
Autres créances	72 516		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	98 483		

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 10.754 euros, décomposés de la manière suivante :

- honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes : 10.754 euros
- honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services entrant dans les diligences directement liées à la mission de contrôle légal des comptes, telles qu'elles sont définies par les normes d'exercice professionnel mentionnées au II de l'article L. 822-11 : 0 euros

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Dettes garanties par des sûretés réelles

(PCG Art. 531-2/9)

	Montant garanti
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	3 155 398
Total	3 155 398

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 531-2/9, Art. 832-13)

Les indemnités de fin de carrière du personnel, y compris les vrp exclusifs, sont couvertes par une assurance. Le passif social au 31 décembre 2018, calculée par cette dernière, a été évalué à 166.519 euros. Le fonds constitué pour y faire face s'élève au 31 août 2020 à 165.732 euros. Aucun versement n'a été effectué au cours du présent exercice.

Quant aux indemnités de fin de carrière des vrp multicartes, elles ont été calculées en retenant la moyenne des commissions versées des deux dernières années et ont fait l'objet d'une reprise de provision de 4.437 euros sur l'exercice diminuant ainsi la provision globale qui s'élève à 412.301 euros au 31 août 2020.

ANNEXE

Exercice du 01/09/2019 au 31/08/2020

Liste des filiales et participations

(Code du Commerce Art. L 233-15; PCG Art. 832-6, 833-6 et 841-6)

Filiales et participations	Capitaux propres	Quote part du capital détenue en pourcentage	Résultat du dernier exercice clos
A. Renseignements détaillés sur les filiales et participations			
- Filiales (+50% du capital détenu)			
- NEMERY PORTUGAL	15 602	100.00	12 877
B. Renseignements globaux sur les autres filiales et participations			

Le 05/11/2020
SA SOFIDEN Président